



LETTRE DE MISSION

Entre les soussignés

Cabinet Pascal CLAUSSMANN
situé au 7/9 Place de la Gare
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

d'une part,

Et le client :

d'autre part,

La mission est la suivante :

1/ Mission

Etablir un bilan et compte de résultat prévisionnel de l'entreprise en intégrant dans les comptes de l'entreprise le projet d'investissement d'un bien immobilier dans le cadre du régime de la loi « **Girardin IS** ».

La mission comprend l'établissement :

- d'un **Bilan en année N avec opération livrée**
- d'un **Bilan en année N+1 avec l'opération en cours d'exploitation**
- d'une **synthèse N+6** constatant la fin de l'opération incluant l'**hypothèse de sortie**
- un **rendez vous au Cabinet CLAUSSMANN** pour explication ou un rendez vous téléphonique après réception des documents par le client.

2 / Honoraires

Pour effectuer la mission, les honoraires seront déterminés selon un forfait fixé à **750€HT** .

Ce forfait a été calculé en fonction du temps nécessaire à la réalisation de la mission sur la base d'un dossier ne présentant pas de particularités.

Fait en deux exemplaires, le

à Saint Maur des Fossés.

Le client

Pascal CLAUSSMANN
Expert comptable

Pièces à joindre : Bilans comptables et liasses fiscales avec le détail du résultat fiscal des trois derniers exercices.